



INSTANCE ETHIQUE APPEL A CANDIDATURE

L'instance éthique traduit la volonté collective de l'Adapei 35 de poser une réflexion collective en associant une pluralité de points de vue déclenchée par des situations singulières et concrètes entrant en tension voire en contradiction, avec des valeurs et des principes d'intervention pour permettre la prise de décision. Elle cherche à apporter des éclairages, des éléments de réponses aux personnes accompagnées, aux familles ou aux professionnels qui la saisiront.

L'éthique est une réflexion qui vise à déterminer le « bien agir » en tenant compte des contraintes relatives à des situations données. J-J NILLES

L'instance pourra être saisie ou se saisir de toutes les situations en cours ou passées. Elle intervient sans contrainte d'urgence.

L'instance est composée de 17 membres désignés pour un mandat à durée déterminée

- 2 représentants des administrateurs
- 3 représentants des familles
- 8 représentants des professionnels
- 2 représentants des personnes accompagnées *
- 1 représentant d'un espace de réflexion éthique partenaire (Ar'Roch et AFTC)
- 1 intervenant extérieur permanent

** Dans un premier temps, la participation des personnes accompagnées pourrait être envisagée par le biais d'un recueil de la parole (sur la saisine traitée ou sur la thématique faisant l'objet d'une auto saisine), en amont des travaux de l'instance.)*

De 3 membres de droit :

- 1 administrateur délégué à l'instance de réflexion éthique, désigné pour cette mission par le CA de l'association
- 1 animateur
- 1 secrétaire

L'instance peut choisir d'inviter tout autre participant (intervenant extérieur, expert spécialiste, directeur général, président de l'association...) au regard de la thématique choisie. Ce choix est opéré par les membres du Comité restreint et soumis à la validation des membres de l'instance plénière.

Les membres de cette instance se réuniront 3 fois dans l'année. Ils devront être présents pour les débats et avoir lu au préalable les documents donnés. Ils s'engagent à respecter les dispositions de la charte (Lien charte).

Si vous souhaitez intégrer l'instance éthique vous avez **jusqu'au 20 septembre 2019** pour poser votre candidature et l'adresser à instance.ethique@adapei35.asso.fr

Autres dates à retenir :

Septembre : étude des candidatures

Septembre CA ou bureau pour validation de la composition

Selon date CA – 2ème quinzaine septembre ou octobre : installation de l'instance et journée de formation

1^{ère} instance en novembre

